



## Commission européenne - Discours [Seul le texte prononcé fait foi]



### Remarks by Michel Barnier following Round 3 of negotiations for a new partnership between the European Union and the United Kingdom

Bruxelles, le 15 mai 2020

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver, même par écrans interposés.

J'espère que vous et vos proches allez aussi bien que possible, dans ces circonstances qui restent graves et qui nécessitent toute notre mobilisation, individuelle et collective.

Il y a trois semaines, à l'issue de notre deuxième *round* de négociations pour bâtir notre partenariat futur avec le Royaume-Uni, je vous avais dit que l'objectif de l'Union européenne était d'avancer - en parallèle - sur tous les sujets de la négociation, y compris les plus difficiles.

Cette semaine, nous avons continué à travailler, avec David Frost et les deux équipes, que je veux remercier.

Les discussions ont pu s'appuyer sur de nouvelles propositions de texte envoyées par le Royaume-Uni et qui reprennent maintenant la plupart des sujets couverts par notre propre projet de texte, publié le 18 mars.

Nous continuons d'espérer que le Royaume-Uni rendra bientôt ses propres textes publics, pour que nous puissions les communiquer aux Etats membres et au Parlement européen.

Nos discussions ont apporté des clarifications utiles sur plusieurs sujets comme le commerce des biens, les transports ou la participation du Royaume-Uni aux futurs programmes de l'Union.

Nous avons également enfin pu amorcer un dialogue sur la pêche, même si nos positions restent fortement divergentes.

Cela dit, à l'exception de quelques ouvertures modestes, aucun progrès n'a été possible sur les autres sujets les plus difficiles.

- Quoi qu'il en dise, le Royaume-Uni n'a pas engagé de vraie discussion sur la question du *level playing field*, ces règles de *fair play* économique et commercial dont nous étions convenus avec Boris Johnson dans la déclaration politique.
- o Sur ce sujet, ce fut un round de divergence, sans aucun progrès.
- S'agissant de la gouvernance de notre future relation, les quelques discussions utiles que nous avons eues n'ont porté que sur des questions sectorielles.
- o Nous n'avons pas pu progresser sur le cadre de gouvernance unique que nous voulons pour construire - avec ce grand pays voisin - un partenariat proche et complet, et garantir ainsi l'efficacité et la transparence de sa mise en œuvre.
- o Nous avons aussi été déçu par le manque d'ambition du Royaume-Uni dans d'autres domaines qui ne sont pas centraux dans la négociation, mais qui sont néanmoins importants et symboliques.

Je pense par exemple à la lutte contre le blanchiment d'argent.

Je parle aussi du manque d'ambition sur les rôles respectifs du Parlement européen, du Parlement britannique et de la société civile dans la mise en œuvre de notre relation future.

- Je ne comprends pas pourquoi le Royaume-Uni refuse d'inclure dans notre accord les mécanismes de consultation de nos parlements, britannique et européen, et de la société civile ?
- C'est pourtant ce que nous prévoyons dans les accords d'association modernes de l'Union pour en assurer la plus grande légitimité démocratique et permettre aux parlementaires, ONG et aux partenaires sociaux de donner leur avis. Je sais que le Comité économique et social européen est très attentif à ce point.

- Enfin, sur la coopération policière et judiciaire en matière pénale, bien que nous soyons largement d'accord sur les objectifs, nous nous heurtons toujours à des problèmes fondamentaux que nous devons résoudre avant de mettre en place de nouveaux instruments de coopération :

o Le Royaume-Uni refuse de s'engager dans un accord avec nous sur des garanties de protection des droits fondamentaux et des libertés individuelles découlant de la Convention européenne des droits de l'Homme, comme agréé dans la déclaration politique.

o Il insiste pour abaisser les standards actuels et dévier des mécanismes agréés de protection des données, au point même de demander que l'Union ignore son propre droit et la jurisprudence de la Cour de justice sur les données des dossiers passagers, le « PNR ». C'est évidemment impossible.

o La question de la réciprocité dans les échanges de données entre les autorités britanniques et celles des Etats membres est aussi importante. Le Parlement européen l'a rappelé avant-hier en séance plénière, en demandant que tout échange de données biométriques, je parle du programme Prüm, avec le Royaume-Uni soit réciproque et accompagné de garanties très concrètes.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un compte rendu lucide, sincère et, vous l'avez compris, déçu, de ce *round*.

Malgré cela, nous restons déterminés à bâtir un nouveau partenariat ambitieux avec le Royaume-Uni, dans un temps disponible extrêmement court si le Royaume-Uni devait confirmer sa décision de ne pas demander d'extension de cette négociation – car une extension d'un an ou deux reste possible, d'un commun accord.

Pour y parvenir, je voudrais revenir sur trois points importants du mandat que m'ont fixé les Etats membres et qui sont fortement soutenus par le Parlement européen, son président David Sassoli, et aussi, personnellement, par le Président du Conseil européen Charles Michel et la présidente de la Commission Ursula von der Leyen.

1/ Premièrement, notre ambition reste un accord de libre-échange sans droit de douanes, ni quotas, pour tous les biens.

Il s'agit d'une première dans l'histoire des accords commerciaux de l'Union européenne.

Bien sûr, le commerce entre nous ne pourra pas être aussi fluide qu'au sein du marché unique et de l'union douanière. Et chacun doit se préparer aux changements qui surviendront dans tous les cas à la fin de la transition.

Mais notre proposition montre notre niveau d'ambition avec un pays voisin et très interconnecté à notre Union, un ancien membre avec lequel il serait artificiel de « copier-coller » un *best of* de nos accords de libre-échange avec le Canada, la Corée ou encore le Japon.

Dans cette négociation, l'Union regarde vers l'avenir, pas vers les précédents du passé.

2/ Deuxièmement, regarder vers le futur, c'est aussi se rendre compte que la politique commerciale a évolué.

Nous ne sommes plus dans les années 1970.

L'époque où les accords commerciaux avaient pour principale finalité de démanteler les barrières tarifaires est révolue.

La politique commerciale européenne – sous l'impulsion de notre Présidente mais aussi du Commissaire Phil Hogan – doit et veut servir le développement durable.

Notre politique commerciale doit être au service d'une vision nouvelle, moderne et exigeante, au vu de grands changements, climatique en particulier.

Elle doit préserver les standards de protection sociale et environnementale, même aider à les augmenter dans l'intérêt général des citoyens et des consommateurs.

- Elle doit donc reposer sur des conditions de concurrence équitables, notamment en matière d'aides d'Etat, de standards sociaux ou de fiscalité.
- Elle doit aussi contribuer à atteindre des objectifs communs. L'accord entre l'Union et le Royaume-Uni doit être une force pour mieux protéger l'environnement et aider à la lutte contre le changement climatique.

Le Royaume-Uni s'est fixé un objectif de neutralité carbone. Il nous dit vouloir conserver des standards élevés en matière sociale et environnementale, parfois plus élevés que les nôtres.

Engager des discussions détaillées sur ces points, se doter de garanties mutuelles réciproques concrètes, et identifier des instruments appropriés devrait donc être possible.

Pourtant, le Royaume-Uni refuse cette discussion.

J'ai même entendu Michael Gove suggérer que le Royaume-Uni pourrait renoncer à l'objectif de « zéro tarifs, zéro quotas », espérant se dispenser ainsi d'un « *level playing field* ».

Cette proposition reviendrait à remettre entre nous des tarifs et des quotas qui n'existaient plus depuis des décennies. Ce serait un anachronisme dont l'Union ne veut pas.

En outre, cette approche exigerait une négociation détaillée – et extrêmement sensible – sur chaque ligne tarifaire. Nous avons vu récemment, avec le Japon ou le Canada, que cela dure des années.

- Une telle négociation ne serait donc possible qu'avec une extension de la transition. Est-ce bien cela que nous devons comprendre des propos de M. Gove ?

Mais surtout, même si nous ne devons éliminer que 98% ou 99% des tarifs, l'Union européenne exigerait les mêmes garanties fortes de *level playing field*.

- parce que cela fait partie de notre politique commerciale moderne ;
- parce que cela fait partie de nos exigences pour faire face aux grands défis d'avenir, protéger certains biens communs, protéger les consommateurs ;
- et puis parce que nous n'allons pas marchander nos valeurs européennes au bénéfice de l'économie britannique.

Le *fair play* économique et commercial n'est pas à vendre !

*Open and fair competition is not a "nice-to-have". It is a "must-have".*

La position très ferme de nos Etats membres est que, sans *level playing field*, et sans un accord sur la pêche, il n'y aura pas d'accord sur notre partenariat économique et commercial.

Et naturellement, certains domaines de notre future relation exigeront des conditions de concurrence équitables spécifiques.

Par exemple, un accord sur le transport routier exige de se mettre d'accord sur les conditions de travail des chauffeurs, y compris leurs temps de conduite et de repos, et comprendre des garanties sur les entreprises qui les emploient.

3/ Troisième point : nous voulons un partenariat très large, bien au-delà du commerce des biens et services.

Pour cela, nous devons absolument trouver maintenant des solutions communes, sur tous les sujets en parallèle, et j'insiste sur « en parallèle » :

- Pourquoi donnerions-nous des conditions favorables à certaines professions britanniques pour travailler sur notre marché alors que nos pêcheurs européens seraient exclus des eaux britanniques et risqueraient de perdre leur travail ?
- Pourquoi devrions-nous aider les entreprises britanniques à fournir leurs services chez nous alors que nous n'avons aucune garantie sur le *fair play* économique entre nous ?
- En dehors du partenariat économique, pourquoi serions-nous ambitieux en matière d'extradition ou d'échange des données personnelles si nous n'avons pas d'engagement clair sur la protection des droits fondamentaux des citoyens européens concernés ?
- Et enfin, comment pourrions-nous garantir la cohérence de notre futur partenariat sur l'ensemble de ces sujets importants sans un cadre institutionnel unique ? Nous en avons besoin pour permettre au Royaume-Uni et à l'Union de mettre en œuvre conjointement l'ensemble de leurs engagements.

Souvent, le Royaume-Uni fait référence aux précédents. Il nous dit qu'il se contenterait d'un accord de type « Canada ».

Mais en même temps – et c'est le vrai paradoxe de cette négociation – dans de nombreux domaines, il demande bien plus que le Canada !

Il cherche même à maintenir les bénéfices d'un Etat membre, sans les obligations.

Je pense par exemple à la volonté du Royaume-Uni :

- De maintenir pour leurs prestataires de services une liberté quasi-complète de circulation pour les séjours de courte durée ;

- D'obtenir des mécanismes d'interconnexion en matière d'électricité équivalents au marché intérieur, ce qu'il appelle des « *existing arrangements* » ;
- De continuer à assimiler les auditeurs britanniques aux auditeurs européens en matière de contrôle des cabinets d'audits ;
- De maintenir un système de reconnaissance des qualifications professionnelles aussi complet et étendu que celui que nous avons dans l'Union européenne ;
- De pouvoir co-décider avec l'Union pour les décisions liées au retrait d'équivalences en matière de services financiers – une autre revendication du Royaume-Uni qui va bien au-delà du modèle « Canada ».

Nous négocions ici un accord de libre-échange avec un pays tiers – qui est devenu tiers par sa propre volonté. Il ne s'agit pas de faire un « *pick and choose* » des aspects les plus attractifs du marché unique.

Il me semble qu'il y a encore aujourd'hui au Royaume-Uni une réelle incompréhension sur les conséquences objectives et parfois mécaniques du choix britannique de quitter le marché unique et l'union douanière.

Pour progresser dans cette négociation – si c'est toujours l'intention du Royaume-Uni d'obtenir un accord avec l'Union européenne – il faudra que le Royaume-Uni soit plus réaliste, qu'il dépasse cette incompréhension et, sans doute, qu'il change de stratégie.

You cannot have the best of both worlds!

Ladies and gentlemen,

In parallel to these negotiations, both the UK and the EU have a legal commitment to implement the Withdrawal Agreement.

Here, citizens' rights are a priority for both sides.

- The UK tells us it has some concerns about the treatment of British nationals in the EU. Yesterday, we received a letter from Michael Gove.
- o The Commission is very attentive to this issue,
- o and we have just published guidelines to support all 27 Member States to live up to their commitments of the Withdrawal Agreement.
- But we will also be watching closely to make sure that EU citizens residing in the UK do not face unfair treatment or discrimination.
- o The European Parliament is particularly attentive to this.

Similarly, we have both committed to correctly implement the Protocol on Ireland and Northern Ireland.

The UK has not yet laid out its approach for fulfilling its obligations under the Protocol.

- I would like to recall that the solution we agreed with the UK:
  - o ensures continued peace and stability on the island of Ireland, and upholds the Good Friday (Belfast) Agreement in all its dimensions,
  - o and it preserves the EU Single Market by ensuring all the necessary checks and controls for goods entering Northern Ireland from Great Britain,
  - So all those who pursue these objectives must now also correctly implement the Protocol. The system needs to be fully operational as of 1 January 2021.

This is a stable and lasting solution, subject to a process of ensuring democratic consent from the majority of the elected representatives of Northern Ireland's Legislative Assembly.

- I explained all of this very clearly and very transparently during my last visit to Belfast in January.

So, together with Maroš **Šefčovič**, our Vice-President, who co-chairs the Joint Committee with Michael Gove for the UK, we are awaiting, with confidence, but also with vigilance, the approach that will be taken by the UK authorities.

Ladies and gentlemen,

The agreement we are negotiating will structure our relationship for years to come – decades even.

The EU wants a modern, unprecedented, forward-looking agreement. Not a narrow one rooted in past precedents and sliced up sector by sector.

Our future partnership will be shaped by the choices we make this year, together.

The EU will not act in haste on such an important matter.

Our negotiation mandate was not written in haste. It is the reflection of three years of work, starting as early as April 2017 with the first guidelines adopted by the European Council.

The next round must bring new dynamism in order to avoid a stalemate between us.

Let us make a success of round 4, in the first week of June – by making the tangible progress we need across the board, at last.

Until the very end, the EU and I will remain calm, firm on our principles and respectful.

Thank you very much.

SPEECH/20/895

Personnes de contact pour la presse:

[Daniel FERRIE](#) (+32 2 298 65 00)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)